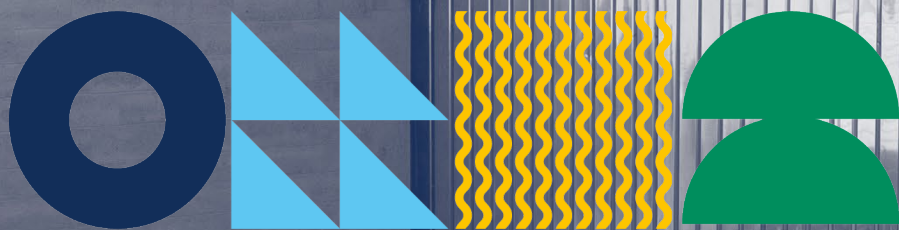


Charte d'entreprise

Mise à jour décembre 2025



**Conseil
Méthodologie
Innovation
Humanité**



Mot du dirigeant

NOTRE VISION & NOS VALEURS

Chaque jour, les défis urbains et environnementaux se multiplient et questionnent nos capacités à préserver et à améliorer notre environnement. C'est pourquoi OGI s'affirme depuis plus de 30 ans, comme un maillon essentiel de l'innovation et de l'engagement auprès de ses partenaires bâtisseurs.

Depuis sa fondation, notre bureau d'étude, resté indépendant, s'est engagé dans la voie de la reconfiguration de l'existant, du réemploi et de la promotion de la biodiversité tout en ayant à cœur la bonne réalisation des ambitions des maîtres d'ouvrages. Ainsi notre vision, notre passion et notre détermination forgent notre singularité et permettent de concevoir des projets durables qui répondent aux besoins et aux exigences des programmes et des utilisateurs.

Réel partenaire du quotidien, nous déployons une énergie nouvelle dans chaque projet, repoussant les limites de la créativité et de la responsabilité environnementale dans le respect de nos valeurs : Conseil, Méthodologie, Innovation et Humanité. Ensemble, nous pouvons ainsi joindre l'audace à la rigueur, et partager avec vous notre expérience des grands projets...



Julien Deveau
Président OGI

Notre charte d'entreprise

La charte d'OGI énonce les valeurs fondamentales d'OGI, ainsi que ses missions s'inscrivant dans le cadre de son projet d'entreprise.

Chaque collaborateur est appelé à réfléchir et à agir dans son activité professionnelle selon ces lignes directrices et à contribuer ainsi au succès d'OGI.

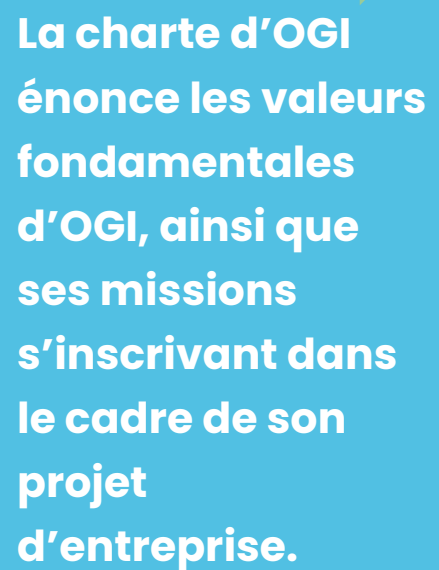
La présente charte a valeur d'engagement pour la Direction comme pour l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'OGI.

A ce titre, nous avons souhaité aborder plus précisément notre démarche RSE.

Celle-ci doit imprégner chacune des actions entreprises par chacune et chacun d'entre nous.

Cette charte n'est ni exhaustive, ni figée et se doit d'évoluer dans le temps pour répondre à tous les enjeux qui pourraient venir offrir de nouvelles perspectives.

A ce titre, elle pourra être révisée annuellement et diffusée régulièrement.



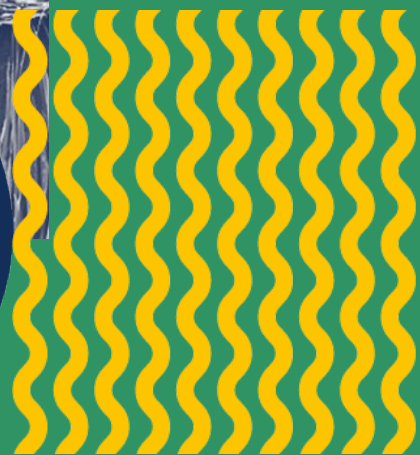
La charte d'OGI énonce les valeurs fondamentales d'OGI, ainsi que ses missions s'inscrivant dans le cadre de son projet d'entreprise.



Sommaire

1. Notre mission	6
Notre Mission	7
Notre projet d'entreprise, notre raison d'être	8
2. Nos valeurs	9
Nos valeurs	10
3. Nos clients et partenaires	12
Nos clients et partenaires.....	13
4. Nos collaborateurs	14
Nos collaborateurs.....	15
5. Notre environnement	16
Notre environnement.....	17
6. Notre démarche RSE et nos engagements	18
Notre démarche RSE et nos engagements.....	19
Notre engagement social et sociétal.....	20
Notre engagement environnemental.....	24
Nos engagements économiques.....	27
7. Annexes	28

1. Notre mission



Notre Mission

Nous sommes un bureau d'études indépendant, riche d'une histoire valorisante et d'un projet d'entreprise offrant de belles perspectives.

Nous sommes connus comme un partenaire fiable, digne de confiance, solide et créateur de valeur et de qualité.

Nos collaborateurs sont soucieux au quotidien du respect du cahier des charges de nos donneurs d'ordres publics et privés. A ce titre, nous recherchons avant toute chose, à mettre notre savoir-faire au service de nos projets et satisfaire ainsi nos clients et partenaires par la qualité, l'accompagnement et la capacité de s'engager.

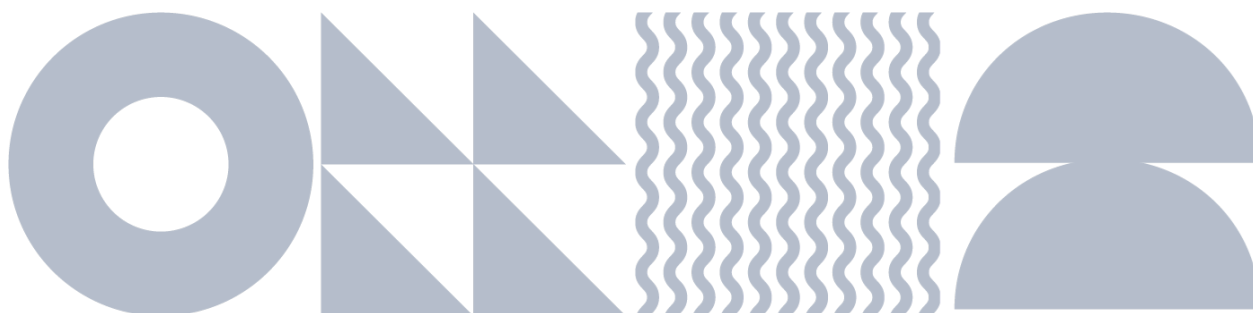
La performance de notre entreprise ne se limite pas à nos résultats économiques et financiers mais à la création de valeur globale. Nos métiers impliquent de nous interroger sur la finalité et l'utilité sociale de nos réalisations sur nos territoires.

Notre projet d'entreprise, notre raison d'être

En ce qui concerne notre raison d'être, il convient en préambule, de préciser que notre projet n'est pas de « faire de l'argent le plus rapidement possible » mais bien de conserver et pérenniser notre dimension sociétale forte avec une implication toujours importante sur des projets prestigieux et emblématiques. Ceci se traduit par une ambition financière en termes de rentabilité et de marges suffisantes pour renforcer la solidité financière d'OGI et assurer ainsi son indépendance, sa pérennité et bien entendu, son développement.

Dans ce cadre, notre ambition sociale doit se traduire par une attitude cohérente et responsable vis-à-vis des collaborateurs, des clients et de nos partenaires. Cette attitude est fondée sur des valeurs de respect, de loyauté et d'équité avec des préoccupations écologiques et environnementales qui doivent prendre une part de plus en plus importante dans nos projets mais aussi en interne.

Nous sommes ainsi soucieux d'offrir à nos clients et à nos partenaires une prestation personnalisée et de qualité au travers d'un regard expert, durable et innovant.



2. Nos valeurs



Nos valeurs

Face aux transformations climatiques, aux mutations des usages et aux contraintes qui pèsent sur les territoires, l'ingénierie ne peut plus se limiter à une réponse purement technique.

Depuis plus de trente-cinq ans, OGI met son expertise en **aménagement durable** et en **ingénierie environnementale** au service des maîtres d'ouvrage, des concepteurs et des usagers.

Quatre valeurs structurent cette pratique et guident nos engagements au quotidien :



Conseil



Méthodologie



Innovation



Qualité

Conseil

OGI agit comme un partenaire de confiance, en appui des décisions stratégiques et opérationnelles.

Notre rôle est d'éclairer les choix, de mettre en perspective les options techniques, financières et environnementales, et d'en expliciter les conséquences à court et long terme.

À ce titre, OGI assure notamment des missions d'**AMO Développement Durable**, en intégrant dès l'élaboration des programmes des objectifs environnementaux et des indicateurs de suivi. Nous mobilisons nos expertises internes en aménagement durable et en ingénierie environnementale pour traiter, de manière cohérente, le confort des usages, la gestion des eaux pluviales et la désimperméabilisation, la végétalisation et la biodiversité, l'économie circulaire et le choix de revêtements pérennes.

Méthodologie

La réussite d'une opération tient autant à la justesse des solutions qu'à la rigueur de la démarche.

OGI a développé une méthodologie structurante qui organise la vie du projet : clarification des enjeux, cadrage des objectifs, mise en place de processus de travail lisibles, gestion des interfaces entre acteurs, anticipation et maîtrise des risques.

Adaptable à la nature des sites et aux différents phasages, cette méthodologie garantit la continuité entre études, consultation des entreprises et suivi de chantier. Elle offre aux maîtres

d'ouvrage une vision claire, partagée et documentée des choix effectués et de leur avancement.

Innovation

Pour OGI, l'innovation n'est pertinente que si elle apporte des réponses concrètes aux défis du **développement durable** et de la **transition écologique**.

Nous faisons évoluer en continu nos métiers et nos outils pour accompagner nos donneurs d'ordre et nos partenaires : maîtrise des îlots de chaleur urbains, gestion des sols et sites pollués, conception de revêtements durables, optimisation des réseaux, intégration de l'empreinte carbone dans les projets de **Génie Civil**.

Cette capacité d'innovation s'appuie sur l'observation des usages, le retour d'expérience, la veille technique et réglementaire, la R&D interne et des collaborations étroites avec architectes, paysagistes et spécialistes. Elle se traduit par des solutions opérationnelles, adaptées aux contextes locaux et évaluables dans le temps.

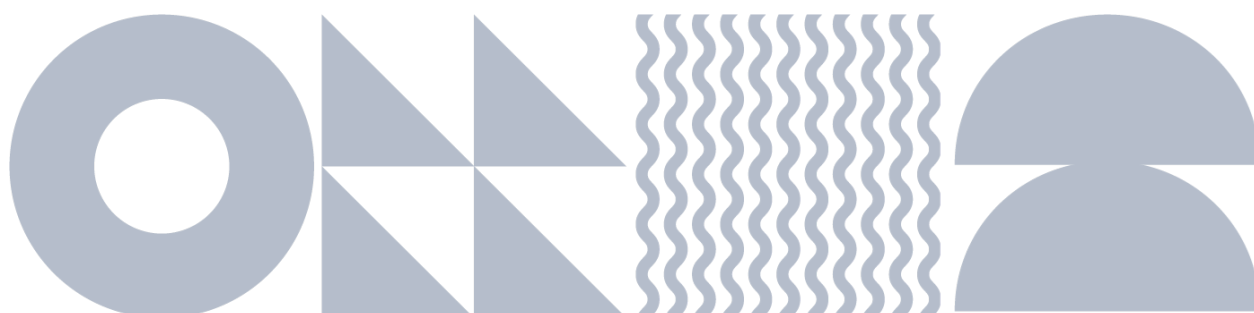
Qualité

La qualité ne se décrète pas : elle se vérifie à chaque étape du projet et se mesure dans la durée.

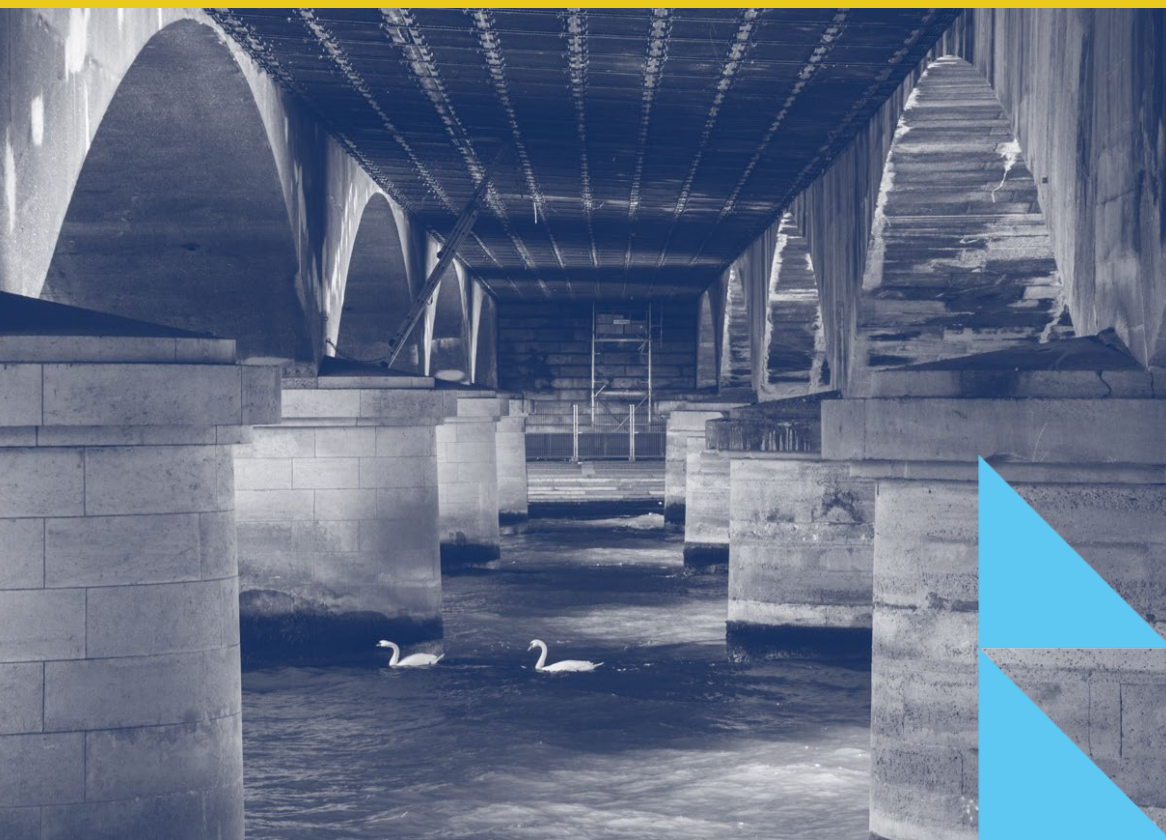
Chez OGI, elle repose sur la robustesse des études, la fiabilité des dimensionnements, la cohérence des choix techniques avec les objectifs de coûts et de délais, ainsi que sur la capacité à maintenir ce niveau d'exigence jusqu'à la mise en service des aménagements.

Portée par la séniorité des équipes, par des procédures internes de contrôle et par une culture assumée du retour d'expérience, cette exigence alimente en continu l'amélioration de nos pratiques.

En articulant **Conseil, Méthodologie, Innovation et Qualité**, OGI met son ingénierie au service de projets d'**aménagement durable**, utiles aux territoires et à celles et ceux qui les habitent.



3. Nos clients et partenaires



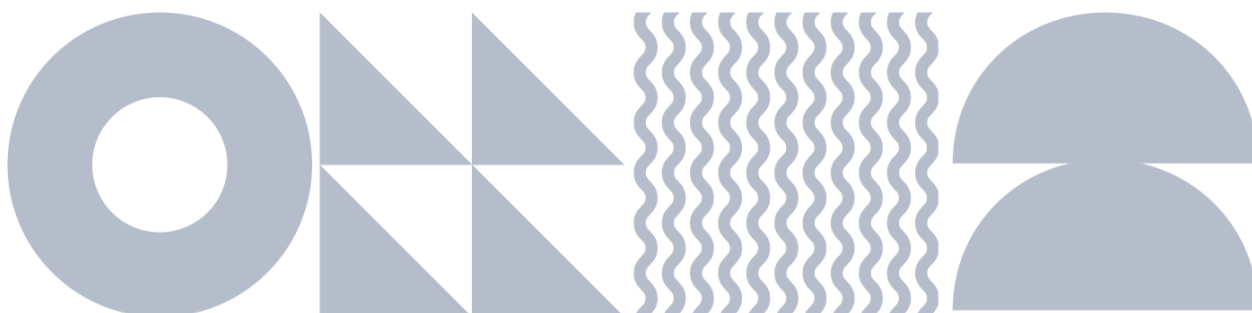
Nos clients et partenaires

Nous concevons chaque relation comme un partenariat basé sur le professionnalisme, la confiance et la compréhension des métiers de chacun dans le respect mutuel des compétences.

Nous sommes à l'écoute de nos clients et de nos partenaires afin de bien définir leurs besoins et leurs souhaits. A ce titre, nous personnalisons nos relations par le biais d'interlocuteurs dédiés mais aussi d'agences de proximité.

Nous collaborons également avec les entreprises dans une démarche consistant à être au service des projets pour lesquels nous sommes missionnés.

Nous développons et préconisons à nos clients et à nos partenaires des solutions techniques adaptées à leurs besoins dans une démarche respectueuse de l'environnement.



4. Nos collaborateurs



Nos collaborateurs

Nos talents sont nos plus grands atouts pour atteindre nos objectifs et relever nos défis d'aujourd'hui et de demain.

A ce titre, nous attachons une grande importance à la formation et à la motivation de nos collaborateurs. C'est ainsi que nous encourageons l'autonomie et l'esprit d'initiative.

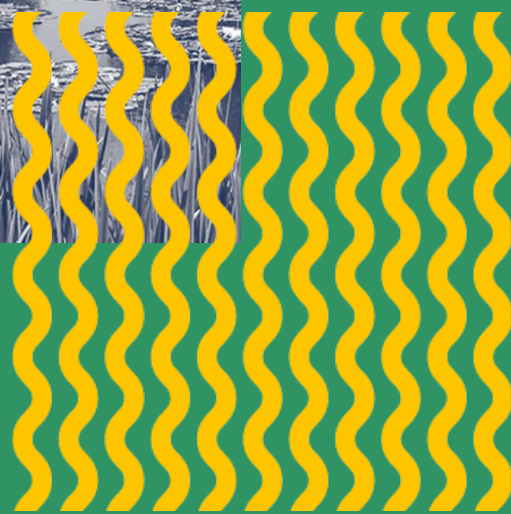
Nous sommes soucieux de maintenir une ambiance de travail favorisant la convivialité et l'esprit d'équipe dans le respect des relations entre collaborateurs.

Nos projets sont variés, complexes et prestigieux offrant ainsi à nos collaborateurs une vraie richesse dans leur implication au quotidien.

Nous offrons une organisation flexible du travail, une formation continue et des possibilités d'évolution dans le respect du principe d'égalité des chances.

Nous accordons une attention particulière à l'accueil de nouveaux collaborateurs (livret d'accueil, semaine d'intégration...), afin de leur permettre de s'imprégner, de manière conviviale, de notre organisation, de nos différents services et de notre culture d'entreprise.

5. Notre environnement



Notre environnement

Nous sommes très présents auprès d'acteurs publics mais aussi privés.

Nous apportons notre concours à de nombreux projets prestigieux comme à des projets plus modestes.

Nous nous engageons à adopter un comportement exemplaire sur le plan professionnel, éthique et juridique.

En cohérence avec notre métier lié à l'aménagement des villes et des territoires, OGI souhaite s'inscrire dans une démarche constante d'innovation.

6. Notre démarche RSE et nos engagements



Notre démarche RSE et nos engagements

Les missions d’OGI répondent à différents enjeux environnementaux mais aussi sociaux et sociétaux.

Nous participons activement au développement durable de nos territoires à la fois dans nos activités de conception, de suivi de travaux mais aussi dans nos activités liées au domaine des sites et sols pollués. Nous conseillons et proposons des solutions pour maintenir et favoriser une biodiversité auprès des paysagistes et des architectes partenaires, concepteur des aménagements.

A ce titre, nous sommes soucieux de repenser la conception pour économiser des ressources, agir dans la prévention des risques sanitaires, ou encore pour optimiser la gestion des déchets, réduire les nuisances et l’impact carbone, de nos opérations.

- *Grandes ambitions RSE chez OGI*

Nos ambitions RSE sont alignées avec les objectifs stratégiques d’OGI et sont ainsi en cohérence avec le Projet d’Entreprise.



Notre engagement social et sociétal

Nos actions prioritaires dans ce domaine sont clairement identifiées et portent sur la stratégie RH et sur la vie de l'entreprise.

Stratégie RH

- *Intégration*

Un parcours d'intégration pour une bonne insertion dans l'entreprise associé également à la remise d'un livret d'accueil à tout nouvel embauché.

La création de fiches de postes définissant le périmètre de missions et l'environnement de chacun.

Fiche « nouveau collaborateur » permettant de recenser tous les besoins matériels, informatiques...au moment de l'intégration

L'embauche d'apprentis et la prise en charge de stagiaires.

La mise en place de tuteurs, le rapport d'étonnement à disposition de tous sur le réseau.

- *Formation*

La priorité est donnée à la formation des collaborateurs en lien avec notre projet d'entreprise et les compétences ou les métiers à développer mais aussi la prise en compte du bien-être et de la qualité de vie au travail (formation RSE, Gestion du stress, Gestes et postures...)

La mise à disposition au travers des outils RH d'un catalogue de formations répertoriées, facilitant la visibilité et la saisie des demandes par les collaborateurs, ainsi que leur prise en compte et leur suivi par le service RH.

- *Evaluation*

La refonte des entretiens d'évaluation annuels et des entretiens professionnels pour favoriser les échanges et définir les besoins en formation.

La mise en place d'outils RH facilitant les entretiens annuels et professionnels pour une évaluation efficace et partagée.

La transparence sur les critères d'attribution et sur la méthode de calcul de la prime concernant les objectifs individuels et collectifs.

La mise à disposition pour chaque collaborateur d'un outil de suivi de son évolution salariale, de la composition de son fixe et de sa variable, de son ancienneté, etc.

Vie de l'entreprise :

- *Cohésion sociale*

Nous sommes soucieux de réunir les collaborateurs et d'offrir des occasions régulières pour partager des moments de convivialité (barbecue, repas de Noël, team building, etc.).

OGI propose à chacun de ses collaborateurs de donner un sens à son travail au travers de valeurs communes, de transparence sur notre projet d'entreprise et de notre démarche RSE.

Cette démarche se prolonge avec la création d'un comité de Pilotage favorisant l'horizontalité, transformant les collaborateurs en accompagnateurs et invitant chacun à proposer des solutions et participer aux décisions le concernant.

La Direction d'OGI propose une communication mensuelle auprès de l'ensemble des collaborateurs sur la vie et l'actualité de l'entreprise.

Au sein de la société, elle encourage la participation de chacun des collaborateurs à la communication interne avec la mise en place d'outils comme le réseau social d'entreprise et des outils de diffusion de l'information.

OGI offre des primes de cooptation dans le cadre de l'aide de chaque salarié au recrutement de nouveaux collaborateurs sur les postes en tension.

- *Amélioration du confort au travail*

OGI s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin que ses collaborateurs puissent parvenir à un équilibre vie professionnelle / vie personnelle notamment au travers la mise en place d'une Charte qui pérennise l'accès au télétravail. En particulier, la possibilité de coupler les ½ journées de télétravail à des ½ journées de RTT est de nature à faciliter l'organisation des contraintes personnelles avec les contraintes professionnelles.

Pour faciliter la vie professionnelle des futures mamans, les salariées enceintes bénéficieront du télétravail dans les douze semaines précédant leur congé de maternité.

OGI est soucieux de l'amélioration du cadre de travail de ses collaborateurs et recherche en permanence à offrir des espaces de travail plus agréables. Cet engagement s'est matérialisé par des travaux de clarification des espaces de travail, de rénovation des éclairages, de mise en place d'une bibliothèque partagée, par l'achat de fauteuils et de souris ergonomiques ainsi que de repose-pieds, et par la

mise en place d'équipements de visioconférence qui ont permis d'améliorer le confort et d'embellir les locaux.

Dans le cadre de la démarche de prévention des TMS (troubles musculosquelettiques), OGI a mis en place un partenariat avec la Clinique Ostéopathique de l'Eso, permettant à l'ensemble des collaborateurs de bénéficier de consultations ostéopathiques à tarif préférentiel. En parallèle, la médecine du travail est sollicitée par OGI sur des actions de sensibilisation.

En matière de prévention des risques psychosociaux, OGI propose à ses collaborateurs des formations au management responsable, à la gestion du stress, à la maîtrise du temps et gestion des priorités, etc.

Depuis 2024, OGI propose à ses collaborateurs une semaine de la QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) avec la mise en place d'activités et d'ateliers axés sur la santé, le bien-être et le développement personnel au travail.

- *Engagement contre les discriminations*

OGI est signataire de la Charte de la diversité, texte qui permet notamment de promouvoir, au-delà du cadre légal et juridique, le principe de non-discrimination selon l'âge, l'origine, la religion ou l'orientation sexuelle.

- *Egalité homme/femme*

OGI est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour la Mixité auprès de Syntec-Ingénierie.

Son indice de respect de l'égalité professionnelle homme/femme pour l'année 2024 est de 98/100.

- *Parentalité*

OGI a mis à la disponibilité des collaborateurs un Guide de la Parentalité regroupant toutes les informations utiles et tous les dispositifs de nature à permettre aux parents et aux futurs parents d'anticiper et d'organiser l'articulation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale.

- *Gestion du handicap*

OGI est signataire de la Charte d'Engagement sur le handicap au travail auprès du mouvement « Activateur de progrès » :

<https://www.activateurdeprogres.fr/article/ensemble-partageons-les-valeurs-de-progres>

Les salariés avec handicap pourront bénéficier du télétravail, dès lors que leur poste y est éligible. Ils bénéficieront de mesures appropriées facilitant l'accès au télétravail, définies en lien étroit avec le service RH et la médecine du travail, en fonction des adaptations rendues nécessaires par la situation personnelle du collaborateur.

- *Actions caritatives et solidaires*

OGI contribue financièrement à un projet collaboratif au travers de l'adhésion à une association, GLOBAL HEART WATCH, qui lutte pour la prévention de la mort subite de l'adulte.

OGI est également mécène de l'association TELEMAQUE qui agit pour l'égalité des chances dans l'éducation en accompagnant des jeunes de milieux modestes dès le collège.

OGI s'investit également chaque année en faveur des actions solidaires telles que « Octobre rose », « Movember », boîtes de Noël solidaires, etc.

OGI a noué un partenariat avec le Montreuil Handball, club emblématique de notre ville, pour une collaboration fondée sur des valeurs communes telles que l'engagement, l'esprit d'équipe, la persévérance et l'ancrage local.

Notre engagement environnemental

Préserver et respecter l'environnement est une préoccupation naturellement portée par la Direction d'OGI ainsi que par toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs.

OGI se mobilise pour contribuer activement à l'effort collectif visant à réduire les émissions de CO₂, responsables du réchauffement climatique. À ce titre, nous avons réalisé notre bilan carbone, identifié les objectifs et les axes d'amélioration prioritaires, et élaboré un plan d'action destiné à accompagner durablement la diminution de nos émissions.

De plus, OGI s'inscrit pleinement dans une démarche de tri et de recyclage, aussi bien dans son fonctionnement interne que dans le cadre de ses prestations. A cet égard, nous avons établi une charte dédiée afin d'en structurer les bonnes pratiques (en annexe du présent document).

Dans cet esprit, nous avons pris et mis en œuvre un certain nombre de mesures et nous souhaitons poursuivre cette démarche d'amélioration continue avec notre comité de pilotage.

- *Au bureau*

Nous limitons nos déchets, en supprimant la vaisselle jetable.

Nous trions certains déchets : papier, carton, plastique, verre, canette, piles et nous souhaitons conclure un partenariat avec une structure de réinsertion pour en assurer la collecte.

Nous avons mis en place un composteur à Montreuil afin de soustraire les déchets organiques des déchets collectés.

Nous imprimons le strict nécessaire, par défaut en recto/verso et en réutilisant le papier en brouillon.

Le papier que nous utilisons est labélisé FSC, Ecolabel, Rain Forest Alliance et pèse 75g.m⁻² en lieu et place du 80g.m⁻² habituellement utilisé.

Nous choisissons dorénavant des machines à café sans capsule, dont le seul déchet est le marc de café compostable.

Nous faisons au quotidien des petits gestes d'économie d'énergie, comme éteindre les lumières dans une pièce inoccupée, éteindre nos écrans et nos ordinateurs avant de quitter les bureaux, enfilez un pull plutôt que monter le chauffage.

Nous avons lancé une réflexion concernant les offres de fournisseurs d'énergies renouvelables.

Nous avons équipé notre siège de Montreuil d'éclairage Leds.

Nous demandons à nos prestataires d'entretien des locaux l'utilisation de produits éco-labellisés.

Nous privilégions l'achat de produits locaux en circuit court et faisons en sorte de participer à l'économie locale.

- *Dans le cadre de nos trajets*

Nous faisons la promotion des mobilités douces (remboursement titres de transport, incitons à l'utilisation du vélo et finançons les cartes de réduction SNCF utilisables à titre personnel).

Associés à une politique de déplacement qui déconseille le recours à l'avion et à la voiture, nous avons mis en place un Forfait Mobilités Durables (FMD) pour nos collaborateurs.

Nous avons mis en place une « Charte de gestion et d'utilisation des véhicules de fonction et de service » qui définit les règles et les bonnes pratiques liées à l'utilisation des véhicules mis à disposition par OGI.

Nous avons équipé nos locaux de prises électriques pour recharger les véhicules hybrides et électriques et augmenté le nombre de places de stationnement pour les vélos. A ce jour déjà une dizaine de collaborateurs OGI font le choix, quotidien ou occasionnel, d'utiliser ce mode de transport.

Nous privilégions, dans le cadre du remplacement des véhicules de fonction, le choix de voitures hybrides.

Nous avons mis en place et pérennisé le télétravail qui permet de réduire les déplacements.

Nous avons mis en place les outils de visioconférence et équipé l'ensemble des collaborateurs de casques individuels, ce qui contribue également à réduire le nombre et la fréquence de déplacements professionnels et améliore le confort de chacune et de chacun sur les plateaux de travail.

- *Au niveau numérique*

Nous maintenons le matériel informatique aussi longtemps que possible et le réparons, si nécessaire.

Nous préférons aux mails l'échange interne par messagerie instantanée et les plateformes de partage de fichiers.

Nous sommes soucieux d'archiver et de supprimer régulièrement nos mails.

- *Dans le cadre de nos prestations*

Notre démarche consiste à accompagner et guider nos clients ainsi que nos cotraitants dans les orientations et les choix de projet pour des aménagements plus vertueux d'un point de vue environnemental.

Il s'agit de les informer de l'impact réel de certains choix afin de contribuer à une nouvelle perception du projet.

De même, sur le volet paysager, nous incitons à changer le mode de consommation du végétal et de tous les produits d'origine naturelle (végétal, bois, pierre, terre, sable etc.) afin de réduire l'impact carbone.

Nous sommes soucieux de réduire les coûts de gestion futurs de nos aménagements tout en garantissant leur pérennité.

Nous préconisons à nos clients d'adopter des solutions de gestion de la pollution. L'objectif est d'atteindre le meilleur bilan coûts/avantages pour gérer le résultat des activités passées d'un site. Il s'agit ainsi d'offrir des sites qui soient à nouveau compatibles avec les usages envisagés par nos clients porteurs/acteurs de projets.

En ce qui concerne les déchets de nos opérations, nous présentons des résultats qui permettent de définir la filière d'élimination la plus adaptée et d'optimiser toute solution de revalorisation des matériaux.

De même, dans le cadre de nos chantiers, et en particulier sur des opérations de démolition, notre politique de gestion nous amène à effectuer un diagnostic déchets précis avant démolition.

Nous favorisons les techniques alternatives de gestion des eaux et travaillons en amont avec nos partenaires concepteurs pour rendre un territoire de projet apte à s'insérer dans un cycle de l'eau le plus vertueux possible.

Nous favorisons l'éco-conception de nos ouvrages et l'anticipation de la substitution des matériaux.

Dans ce cadre, il s'agit en particulier de mettre en avant :

- La sélection et l'intégration de fourniture provenant de fabricants soucieux de l'origine de leurs matières premières (produits éthiques, durables).
- L'utilisation de matériaux de provenance locale, nationale et/ou européenne permettant en priorité de limiter le bilan carbone lié au transport des marchandises.
- La valorisation des matériaux (réemploi de remblais par exemple) dans le respect de la réglementation en vigueur ou par le biais de transformation de matière (recyclage).
- La revalorisation des sols en place avant toutes substitutions et apports extérieurs.
- L'innovation de nouveaux procédés soucieux d'améliorer le volet environnemental des projets d'aménagement urbain (Gestion des eaux pluviales, biodiversité, changement climatique).

Nos engagements économiques

Nous sommes attentifs à la qualité des relations avec nos clients et nos fournisseurs qui résulte de la confiance et de l'intégrité que nous entretenons mutuellement.

Nous adoptons pleinement une démarche d'achats responsables et avons instauré une charte pour en formaliser les principes (en annexe du présent document).

Nous assurons une gestion financière de l'entreprise responsable et bienveillante permettant la répartition de nos résultats vers les salariés sous la forme de bonus exceptionnel de fin d'année, de prime annuelle de participation au bénéfice, d'un plan Perco permettant la capitalisation de 10 jours de congés /an.

Nous investissons sur la formation professionnelle.

- *En ce qui concerne nos fournisseurs, nos réflexions et nos objectifs portent vers les actions suivantes :*

- Communiquer notre charte d'achats responsables à nos fournisseurs
- Favoriser les fournisseurs mettant en place une démarche RSE et les TPE/PME.
- Privilégier la qualité de service
- Assurer le respect des règles (conformité sociale et fiscale, RGPD, dispositions réglementaires de sécurité...)
- Privilégier les fournisseurs et sous-traitants locaux
- Respecter les délais de paiement

-

- *En ce qui concerne nos clients, nous sommes investis dans :*

- Une prestation personnalisée et à forte valeur ajoutée
- Une tarification cohérente et juste
- Le respect des délais relatifs à nos prestations
- Le suivi de la facturation et des délais de paiement dans une logique d'équité financière vis-à-vis des parties prenantes, en particulier des fournisseurs.

7. Annexes

CHARTRE DE TRI ET DE RECYCLAGE

1. L'objectif

L'objectif de cette charte est de promouvoir le recyclage maximal des objets professionnels ou personnels du quotidien au sein de notre entreprise.

2. Responsabilités

Tous les collaborateurs sont impliqués dans le processus de tri et de recyclage et sont invités à adopter les principes énoncés dans cette charte. Il est essentiel que tous les services concernés collaborent pour garantir la conformité avec les directives établies.

3. Critères de Sélection

- a. Prioriser le recyclage des objets du quotidien en utilisant des objets de seconde main ou recyclables.
- b. Prioriser le recyclage des objets du quotidien en les jetant dans les différents dispositifs mis à disposition au sein de la société.
- c. Evaluer régulièrement nos performances en matière de tri et de recyclage.

4. Transparence et communication

Les informations sur le tri et le recyclage doivent être accessibles à tous les employés. La communication doit être transparente concernant les critères de réemploi.

5. Formation et sensibilisation

Nous nous engageons à fournir une information régulière aux collaborateurs dans le processus de recyclage sur les enjeux de durabilité et les meilleures pratiques responsables.

6. Evaluation et engagement

Dans une démarche d'amélioration continue, l'évaluation périodique de nos pratiques de tri et de recyclage doit permettre si nécessaire la mise en œuvre des mesures correctives qu'il conviendra de promouvoir. **Nous nous engageons à intégrer, dans nos pratiques quotidiennes, les principes de cette charte afin de contribuer à un monde plus durable et équitable.**



7. Bonnes pratiques

- a. Jeter ses papiers et plans dans les poubelles appropriées et pas dans la poubelle d'ordures ménagères.
- b. Déposer les canettes, verres, cartons dans les endroits dédiés.
- c. Eteindre les bureaux en cas d'absence. Idem pour les ordinateurs, écrans, ventilateurs...
- d. Ne pas ouvrir les fenêtres quand le chauffage est allumé, sauf si besoin d'aérer la pièce
- e. Ne pas jeter ses dossiers sans y avoir fait du tri auparavant (trombones, pochettes, clés USB, cd, spirales, ...).
- f. Réutiliser autant que possible les chemises, classeurs, pochettes, ...
- g. Ne pas imprimer inutilement.
- h. Déposer les cartouches d'encre (traceurs et imprimantes) dans les bacs appropriés. Ne les changer que quand les machines le réclament.



CHARTRE D'ACHATS RESPONSABLES

1. L'objectif

L'objectif de cette charte est de promouvoir des pratiques d'achats responsables au sein de notre entreprise, en alignant nos décisions d'achats avec des critères sociaux, environnementaux et éthiques.

2. Responsabilités

Tous les collaborateurs impliqués dans le processus d'achat doivent adhérer aux principes énoncés dans cette charte. Les départements concernés doivent collaborer pour garantir la conformité avec les directives établies.

3. Critères de sélection

a. Prioriser les fournisseurs qui respectent les normes internationales en matière de droit du travail, de condition de travail équitables et de pratique anti-discrimination par exemples les fournitures.

b. Favoriser les produits et services qui minimisent leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie, de la production à l'élimination.

c. Encourager l'utilisation de produits recyclés, recyclables ou provenant de sources durables ou des produits de

seconde main, par exemple les voitures.

d. Evaluer régulièrement les performances des fournisseurs en matière de responsabilités sociale et environnementale.

4. Transparence et communication

Les informations sur les fournisseurs et les produits doivent être accessibles à tous les collaborateurs concernés. La communication doit être transparente concernant les critères d'achats responsables et les décisions prises.

5. Formation et sensibilisation

Fournir une information régulière aux collaborateurs impliqués dans le processus d'achats sur les enjeux de durabilité et les meilleures pratiques en matière d'achats responsables.

6. Evaluation et engagement

Evaluer périodiquement l'efficacité de cette charte et mettre en œuvre des mesures correctives si nécessaire. Identifier et promouvoir les opportunités d'amélioration continue dans notre pratique d'achats.



Merci !

OGI

**L'expérience
des grands
projets**

